

## Appel de Candidatures de la SAFER Ile-de-France

Articles L 143.3 et R 142.3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La SAFER Ile-de-France se propose de **rétrocéder ou d'échanger** les biens fonciers ci-dessous désignés :

### **Département : SEINE ET MARNE (77)**

#### **1) Commune : MONTCOURT-FROMONVILLE (77) - 11 ha 33 a 98 ca**

Parcelles cadastrées : La vallée de fromonville: ZA-11(J)-12(J)-13(J) - Les bas rougemonts: ZA-90-91 - Les culs frais: J-16 - Les larris: ZA-131 - Les marsaults: AC-372-399 - Pres l'église: AE-117 - Villerot: L-77-88-98. Ce bien figure en zone A et N du Plan Local d'Urbanisme.

#### **2) Commune : DORMELLES (77) - 2 ha 46 a 59 ca**

Parcelles cadastrées : Les petits bois: ZA-3-4-11-12. Ce bien figure au Règlement National d'Urbanisme de la commune.  
ET

#### **Commune : FLAGY (77) - 14 a 18 ca**

Parcelles cadastrées : Bois moreau: B-606-607. Ce bien figure au Règlement National d'Urbanisme de la commune.  
ET

#### **Commune : VILLECERF (77) - 25 ha 63 a 28 ca**

Parcelles cadastrées : Bois de trin: D-589 - Bois des sablons: D-361 - Chemin des ruelles: D-186 - Creux de la mare: D-495-679-680 - De la roche du saut: ZB-17 - La haie des meuniers: ZD-9-10 - La motte: ZD-144 - La petite motte: ZD-180 - La pierre besoire: ZB-67(A) - La vallée brunet: ZD-69-82(J) - Le bois des couardes: ZI-25(J) - Le chemin de moret: ZD-35-40 - Le chemin de nemours: ZE-56 - Les pierrières: ZD-45 - Les râteaux: C-139 - Les roulis: ZD-91 - Les sablons: D-417-422-425-462-482 - Les sainfoins: ZB-43 - Piliers: AD-45 - Pres de la motte: AB-6-37-43 - Pres de la nacelle: AB-147 - Vallée des trembles: D-233. Ce bien figure en zone A et N du Plan Local d'urbanisme.  
ET

#### **Commune : VILLEMÉR (77) - 16 a 07 ca**

Parcelles cadastrées : Bois des buttes: C-581 - Le coudray: B-135-136 - Les rompans: ZM-37. Ce bien figure en zone A du Plan Local d'urbanisme.  
ET

#### **Commune : VILLE-SAINT-JACQUES (77) - 3 ha 59 a 09 ca**

Parcelles cadastrées : Le chemin de nemours: YA-1 - Le chemin de villecerf: W-121 - Petit mijotin: W-118. Ce bien figure en zone A du Plan Local d'urbanisme.

**La superficie totale de cet ensemble foncier est de 31ha 99a 21ca. L'ensemble du bien est loué à l'exception des parcelles boisées.**

#### **3) Commune : LA CHAPELLE-SAINT-SULPICE (77) - 23 ha 90 a 09 ca**

Parcelles cadastrées : L arpent rouge: YA-137 - Le marquant: YC-63 - Les pentes du moulin: YA-61-85. Ce bien figure au Règlement National d'Urbanisme de la commune. **L'ensemble du bien est loué par bail rural de 9 ans jusqu'au 29 décembre 2019. Transmission du bail en cours au descendant direct.**

#### **4) Commune : SAINT-DENIS-LES-REBAIS (77) - 1 ha 43 a 78 ca**

Parcelles cadastrées : L ile du moulin: ZN-68 - Le bois de la vernelle: C-284-297-298 - Le clos des potees: YB-17-19-36 - Le gains de chantareine: ZC-142. Ce bien figure en zone A et N du Plan Local d'Urbanisme.

#### **5) Commune : SAACY-SUR-MARNE (77) - 16 a 28 ca**

Parcelles cadastrées : Sous le clos de chantemanc: F-550-551. Ce bien se situe en zone N du Plan Local d'Urbanisme.

#### **6) Commune : POMMEUSE (77) - 33 a 05 ca**

Parcelles cadastrées : La cote aux chiens: B-121-122-123-124-128-129-130 (avec bâtiments)  
Ce bien figure au Règlement National d'Urbanisme de la commune.

#### **7) Commune : SAINT-THIBAUT-DES-VIGNES (77) - 6 a 35 ca**

Parcelle cadastrée : La butte des glases: C-1090. Ce bien se situe en zone N du Plan Local d'Urbanisme.

**8) Commune : TOUQUIN (77) - 31 a 00 ca**

Parcelle cadastrée : Grand fontaine: C-170. Ce bien se situe en zone N du Plan Local d'Urbanisme.

**9) Commune : QUINCY-VOISINS (77) - 12 a 20 ca**

Parcelle cadastrée : Tillard: YS-25. Absence de document d'urbanisme dans la commune.

**10) Commune : TOUQUIN (77) - 8 a 10 ca**

Parcelle cadastrée : Grand fontaine: C-169. Ce bien se situe en zone N du Plan Local d'Urbanisme.

**11) Commune : PERTHES (77) - 7 a 69 ca**

Parcelles cadastrées : La pisserotte: B-859. Ce bien figure en zone N du Plan local d'urbanisme de la commune.

**12) Commune : MITRY-MORY (77) - 2 ha 89 a 47 ca**

Parcelles cadastrées : - La fontaine bonne eau: G-392. - La fosse gravier: G-183. - Le chemin de l'abime: G-214-226-228-242-243. - Le grand abime: G-253. - Le pre de la pature: G-276-277-282. - Les fonds de bougy: G-144 - Les pres de dix arpents: G-288-290-291-301-689[320]. - Les pres des sept arpens: G-205-206. Ces biens se situent en zone N du Plan Local d'Urbanisme.

**13) Commune : CHAILLY-EN-BIERE (77) - 35 a 02 ca**

Parcelle cadastrée : Entre deux voies: X-76. Ce bien figure en zone A du Plan local d'urbanisme.

**14) Commune : POMMEUSE (77) - 5 a 71 ca**

Parcelle cadastrée: Les ecluses: C-907 (avec bâtiment). Ce bien se situe en zone NDA du Règlement National d'Urbanisme de la commune.

**15) Commune : SAACY-SUR-MARNE (77) - 10 a 29 ca**

Parcelle cadastrée : Sous le clos de chantemanc: F-1075[559]. Ce bien se situe en zone N du Plan Local d'Urbanisme.

**16) Commune : BOIS-LE-ROI (77) - 69 a 32 ca**

Parcelles cadastrées : Les longuives: B-603-604. Ce bien figure en zone N du Plan local d'urbanisme.

**Le détail de la réglementation de la zone du document d'urbanisme** peut être obtenu à l'adresse indiquée ci-après, où en Mairie de la Commune où se situent les biens en question. Les personnes intéressées pourront obtenir toutes informations utiles auprès de la SAFER, elles sont priées de déposer leur candidature par écrit, **OU EN DEPOSANT UNE DEMANDE SUR SON SITE INTERNET A L'ADRESSE : [www.saferidf.fr](http://www.saferidf.fr), AU PLUS TARD LE 29/01/2018**. Passé cette date, les demandes ne seront plus prises en considération. SAFER Île de France Adresse de Ile-de-France - 75008 PARIS Tél. : 01 42 65 28 42 - Fax : 01 42 65 08 50. **Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la SAFER à l'égard des candidats.**